



Paris, le jeudi 3 août 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère de l'Education Nationale a réuni, ce jour, jeudi 03 août, un groupe de travail pour affecter les nouveaux stagiaires Professeurs de Lycées Professionnels.

Le SNETAA-eiL, premier syndicat de l'enseignement professionnel, s'était battu pour que ce groupe de travail continue de siéger.

Vous trouvez ci-dessous la déclaration du SNETAA-eiL.

« Au nom du SNETAA-eiL et préalablement à notre déclaration liminaire, nous voudrions remercier l'ensemble des personnels de vos services pour leur travail et la mise à disposition des documents papiers. Surtout en cet été encore si particulier où la canicule risque, une nouvelle fois, d'annoncer des périodes sociales à la hauteur des températures que nous avons dues subir.

Vous saviez qu'il était important pour le SNETAA-eiL que ce groupe de travail se tienne. C'est un gage de transparence pour les nouveaux collègues qui embrassent la carrière enseignante et c'est aussi un gage donné au paritarisme, aux corps intermédiaires que sont les syndicats. Nous sommes satisfaits que l'Administration ait entendu nos arguments.

Plus spécifiquement à ce groupe de travail qui affecte tous les stagiaires PLP comment ne pas s'élever contre cette décision de limiter le nombre de postes ouverts aux concours, de telle sorte que le corps des PLP est en voie d'extinction ?

1843 postes offerts sur un corps de 73000 Professeurs de Lycées Professionnel ! 1 sur 70, on ne peut même pas penser remplacer les collègues qui ont fait valoir leur droit à pension !

Dans les Lycées Professionnels, SEP, SES-SEGPA, EREA, la précarisation des personnels est une honte ! Et nous semblons être les seuls à le constater et à s'en indigner : contractuels, vacataires et, encore, quelques Maîtres Auxiliaires enseignent dans nos

établissements dans des conditions exécrables : contrats non renouvelés, interrompus en cours d'année ou juste avant la période estivale, pressions de toute part et de plus en plus, comme les citrons, une fois qu'ils ont été pressés, ils sont jetés.

De plus en plus, nous intervenons pour défendre ces collègues en situation de grande difficulté. C'est de personnels titulaires, fonctionnaires d'Etat, formés à la hauteur des missions confiées par la Nation dont nous avons besoin.

Il n'est pas loin le temps où ce groupe de travail affectait plus de 4500 stagiaires PLP. Est-ce à dire que l'Administration, le Ministre de l'Education Nationale ont choisi sciemment de faire disparaître le corps des PLP ?

Nous manquons de façon criante de PLP et, déjà, pressions sont faites, instructions sont données pour affecter les PLP d'enseignement général en collège. Si la bivalence semble être un enjeu comptable de la nouvelle DGRH, la bivalence des PLP correspond à une pédagogie spécifique à l'enseignement professionnel qui n'a rien à voir avec l'ancien corps bivalent des PEGC.

Notre bivalence que tout le monde loue, des corps d'inspection, de l'inspection générale, des universitaires en pédagogie jusqu'aux professionnels, nous ne la laisserons pas être détournée dans une pure logique comptable, sauvage qui conduirait à faire que les PLP soient des sous-profs, surtout au moment où on manque sévèrement de PLP dans nos établissements.

Que dire aussi de la disproportion dans les recrutements entre disciplines professionnelles et disciplines générales ? Est-ce aussi pour assouvir ce désir ancien de gens qui n'entendent pas que Professeur de Lycées Professionnels (PLP) ce n'est pas Professeur de Lycée Collèges (PLC). A moins que le corps unique soit l'objectif terminal de cette vue – pour ne pas dire pathologie – de l'esprit ! Quand les responsables comprendront que les PLP ne le veulent pas, que c'est une erreur fondamentale et que le SNETAA-eiL, dans son entier, l'empêchera ?

Quant à la réforme des IUFM, nous nous souvenons de réformes lancées sous le Ministre Ferry qui avaient mis tous les formateurs-universitaires des IUFM en grève.

Le SNETAA-eiL a rappelé au Conseiller Nembrini nos positions, nos mandats et nos propositions. Pouvons-nous encore croire, espérer être entendus ?

Le Ministre De Robien a invité le SNETAA-eiL à l'accompagner lors de voyages en Europe pour découvrir les formations des enseignants. Le SNETAA-eiL, membre fondateur de l'Internationale de l'Education, connaît bien ces problématiques dans les autres pays en Europe comme dans le reste du Monde. A l'heure où nous subissons le démantèlement de l'enseignement professionnel, parce que nous sommes une organisation indépendante opposée à la co-gestion, au moment où l'ensemble des organisations syndicales mobilisent tous les personnels pour des manifestations à la rentrée, le SNETAA-eiL, en toute cohérence avec ses adhérents, a décliné cette invitation. »

Contact : SNETAA-eiL 01 53 58 00 30